République Française **** Département de l'Aube

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL Commune de Lusigny-sur-Barse

SEANCE DU 15 JANVIER 2024

Nombre de Membres					
Membres					
en	Présents	Votants			
exercice					
19	14	15			

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Marie-Hélène TRESSOU**, Maire.

Date de convocation 09/01/2024

<u>Présents</u>:

BOUMAZA Malika
CARILLON Pascal
CHARVOT Catherine
COLLIN Adeline
GNAEGI Éric
GROSSET Joëlle
HUGOT Damien
MANNEQUIN Jacques
PEREIRA Christophe
ROGER Anne
TRESSOU Marie-Hélène
VERHEECKE Bénédicte
PESENTI Daniel

BORDELOT Jean-Pierre

Absents

LAPOTRE Denis MANDELLI Anne-Sophie MARNOT David MAYEUR Sébastien

Absents représentés

JOHNSON Rémi donne pouvoir à GROSSET Joëlle

Mme Malika BOUMAZA a été nommée secrétaire de séance.

Objet: Décision budgétaire modificative N°1-2023

N° de délibération : 2024_04

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	15	15	0	0	0

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Vu le budget primitif de la commune approuvé par délibération 2023-17 du 11 avril 2023 Considérant l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Epargne indexé sur le taux du livret A;

Considérant l'évolution du taux du Livret A en 2023;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- D'AJUSTER les crédits de dépenses de fonctionnement comme suit
 - Chapitre 011 article 60632 : 480
 - o Chapitre 66 article 66111 : + 480
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document en lien avec l'exécution du présent rapport

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme Le Maire Marie-Hélène TRESSOU

la Maire

MARIE-HELENE TRESSOU 2024.01.17 10:18:07 +0100 Ref:5795119-8665180-1-D Signature numérique

Marie-Hélène TRESSOU